

Kiloutou

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Loueurs](#)

Kiloutou reprend Most Location

Début novembre, le groupe Kiloutou a fait l'acquisition de Most Location spécialisé dans la location de matériels d'élévation. Fondé par la famille Jonneskindt en 1996, Most Location a acquis sa notoriété sur sa qualité de service et de professionnalisme ainsi que sur le haut niveau de compétences de ses 85 équipiers. Il compte huit agences réparties sur le territoire français avec un parc cumulé de plus de 1 000 machines d'élévation couvrant la totalité des besoins de ses clients : nacelles thermiques et électriques, chariots télescopiques, camions-nacelles et nacelles grandes hauteurs sur poids lourds. Pour Kiloutou, cette opération va permettre au groupe de renforcer significativement sa présence dans le Nord, la région parisienne, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Champagne et le Rhône-Alpes. Dans un premier temps, les deux réseaux garderont leur autonomie opérationnelle en mettant d'ores et déjà en place des coopérations commerciales pour améliorer la qualité de leurs services et la proximité avec leurs clients. Au niveau national, ce rachat s'inscrit dans une politique de développement soutenue qui induit aussi bien la croissance organique que l'acquisition de sociétés spécialisées. Sur le secteur de l'élévation, le groupe mène depuis quelques années une politique d'investissements soutenus marqués par plusieurs d'acquisitions comme celles de Mediac'up Atlantique en décembre 2010, des activités élévation du Groupe Altéad en juin 2011 et de Starlift en novembre 2012.

Kiloutou ouvre son école qualifiante technique

Kiloutou a récemment ouvert les portes de son école qualifiante technique qui doit favoriser la création d'emplois et la formation professionnelle des jeunes dans les secteurs de la location. Ainsi, onze jeunes issus de différentes régions ont intégré, au sein de l'Institut Saint-Louis d'Armentières (59), la première formation de technicien de maintenance en engins de TP et manutention. A la fin de leur alternance d'une durée de 13 mois, tous seront embauchés en CDI dans leur zone géographique d'origine. Ce dispositif permet d'acquérir un titre professionnel de niveau 4, soit l'équivalent Bac pro. Au total, le cursus comprend plus de 700 heures de formation en salle et environ 1 000 heures sur le terrain avec un tuteur. A noter que tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas des jeunes seront intégralement pris en charge par le groupe.

Cette initiative permet au groupe d'anticiper ses futurs besoins de recrutements d'autant qu'à ce jour, aucune école ne prépare au métier bien spécifique de la location de matériels. De plus, peu de jeunes s'orientent vers le métier de technicien de maintenance.